



Service
Urbanisme et
Logement

Urbanisme des
Territoires et
Planification

ELABORATION :
Arrêté le :

Approuvé le :

Exécutaire le :

VISA :
Date :
Le Maire :

INTERVENANTS :
DDT
SUL
Cellule UTP

Commune de :
VERNEUIL-SUR-VIENNE

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME

Modifications :

PLAN DES SERVITUDES : juin 2015

Echelle : 1/12 500
© IGN - BD-ORTHO - BDCARTO - BD TOPO - Scan25

**Servitudes d'Utilité
Publique**

LEGENDE

- A5 Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'assainissement en terrain privé
- A5 Servitudes liées au passage de canalisations publiques d'eau potable en terrain privé
- AC1 Périmètre de protection autour des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M. H.)
- AC1 Servitude de protection des monuments historiques (monuments inscrits/classés à l'inventaire des M. H.)
- AC2 Servitude de protection des sites et monuments naturels (sites inscrits)
- AC3 Périmètre de protection autour des réserves naturelles
- AC4 Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager
- AS1 Périmètre de protection immédiat des eaux potables et minérales
- AS1 Périmètre de protection rapproché des eaux potables et minérales
- AS1 Périmètre de protection éloigné des eaux potables et minérales
- EL7 Voies frappées d'alignement
- I2 Servitudes de submersion
- I3 Servitudes relatives à l'établissement des canalisations de transport et distribution de gaz
- I4a Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques (alimentation générale et distribution)
- I6 Servitudes concernant les mines et carrières établies au profit des titulaires d'autorisations d'exploitation
- INT Zone de servitudes au voisinage des cimetières
- JS1 Zone de servitudes de protection des installations sportives
- PM1 Plan de Prévention du Risque Inondation
- PM2 Servitudes concernant d'anciennes décharges
- PM3 Servitudes résultant de l'établissement de plans de prévention des risques technologiques (PPRT)
- PT1 Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques
- PT2 Servitudes de protection des centres radio-électriques d'émission et de réception contre les obstacles
- PT3 Servitudes relatives aux communications téléphoniques et télégraphiques
- T1 Servitudes relatives aux chemins de fer : emprise S.N.C.F.
- T5 Servitudes relatives aux aéroports : zones de dégagement contre les obstacles
- T8 Servitudes relatives aux aéroports : protection contre les perturbations radioélectriques

